# Guyane: l'Etat soutient le plus gros projet de mine d'or

- L'exploitation industrielle du sous-sol est un enjeu important pour le DOM.
- Le potentiel de la Montagne d'or atteint près de 95 tonnes de métal précieux.

#### MATIÈRES PREMIÈRES

En déplacement en Guyane en fin de semaine dernière, Emmanuel Macron, le ministre de l'Economie, a visité le projet minier d'or le plus important à ce jour en France. Il est mené par une junior canadienne, Columbus Gold, et son partenaire financier, le producteur Nordgold, qui entendent exploiter pour la première fois industriellement le métal précieux caché en quantité dans le sous-sol de cette parcelle d'Amazonie tricolore.

Le gisement Montagne d'or est prometteur. Début juillet, la société a annoncé les résultats positifs de l'étude économique préliminaire, l'une des étapes phares dans l'avancement d'un tel projet. A ce stade, le « potentiel économique » atteint près de 95 tonnes d'or, et le coût moyen de production annoncé est inférieur à la moyenne du secteur. Le Canadien défend en outre l'idée de faire une « mine responsable », chère à Emmanuel Macron, qui a



Le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron (au centre), et le PDG de Columbus Gold, Robert Giustra (à gauche), sur le site du gisement aurifère de Montagne d'or. Photo Muryel Jacque

monté cette année un groupe de travail pour définir la mine du XXIº siècle et établir les bonnes pratiques du secteur.

Mais les obstacles sont loin d'être tous franchis. Au-delà du risque lié à une baisse importante du cours de l'or et à l'incertitude entourant la réforme du code minier, l'énergie est l'un des enjeux cruciaux du projet. Car la future mine, située au cœur de la forêt guyanaise, en aura

#### Les obstacles sont loin d'être tous franchis : l'énergie, notamment, est l'un des enjeux cruciaux du projet.

besoin de beaucoup. De l'énergie qu'il faut encore produire puis transporter. « Avec un raccordement, les coûts de production de l'énergie seraient réduits de moitié », a plaidé le PDG de Columbus Gold, Robert Giustra. Le ministre a promis d'aider à traiter le problème. — M. Jq. (en Guyane)

# « Il y a une richesse sous le territoire français, notamment de l'or »

Propos recueillis par **Muryel Jacque** mjacque@lesechos.fr

Le projet de Columbus Gold est-il un bon exemple du renouveau minier de la France ?

Oui! Il participe pleinement au renouveau minier de la France. A travers la refonte du Code minier, qui fait l'objet d'une large consultation, et le travail sur la mine responsable, nous voulons redonner des perspectives à cette activité. D'abord, en disant clairement que la France métropolitaine et l'outremer ont un avenir minier. Il y a énormément de minerais exploitables, et nous avons eu une tradition et une culture forte en la matière. Ensuite, pour réussir, il faut être aux standards internationaux et du moment. Cela signifie que nous devons être au niveau des meilleurs en termes de productivité et de professionnalisme. Cela veut dire aussi qu'il nous faut respecter les normes environnementales et les exigences sociales, notamment le respect des personnes, des formations, etc. Avec le projet Columbus Gold, nous sommes face à un industriel de niveau mondial qui a une grande expertise, que ce soit sur le continent américain ou de manière plus accessoire en Europe. Il sait exploiter aux meilleurs standards, et a la capacité d'investir massivement sur un site en exploitation primaire. Cet industriel est l'un des fers de lance de la mine responsable.

### En quoi consiste aujourd'hui la stratégie minière du pays ?

Cette stratégie demande un examen très approfondi. Nous en avons les premiers éléments grâce au BRGM [Bureau de recherches géologiques et minières, NDLR sur les différents minerais et sur les potentiels d'exploitation : ils sont réels, on peut créer de la valeur. Mais cela n'est pas de nature à répondre à la totalité des besoins français ni à faire de la France un pays qui puisse concurrencer les grands pays miniers. En revanche, il y a une richesse sous le territoire français, notamment de l'or, en France métropolitaine et en outre-



mer. Compte tenu des enjeux économiques qui sont les nôtres, nous ferions une erreur profonde en ne l'exploitant pas. Il faut donc lever le tabou qui laisse penser qu'on ne pourrait plus exploiter les sous-sols de notre pays. Notre imaginaire reste marqué par la mine du XIX<sup>e</sup> siècle. En réalité, nous avons la capacité d'exploiter de manière durable et responsable sur les plans environnemental et social. C'est tout l'enjeu des prochains mois. Il s'agit d'une perspective de développement, qui n'est pas destinée à transformer le visage de l'économie française mais à le compléter et à le renforcer. C'est pourquoi elle fait partie de notre stratégie économique et de notre stratégie de filières.

#### Peut-on dire qu'aujourd'hui, la France est en train de rouvrir des mines ?

Oui. On peut dire que la France va rouvrir de nouvelles mines. Pas les mêmes, pas forcément dans les mêmes secteurs, car ce ne sont pas forcément les mêmes enjeux et ce sont de nouveaux investissements. Mais la France a décidé de reconquérir le sujet minier et de se redonner un avenir dans ce domaine.

Les Guyanais ne semblent pas opposés à l'exploitation des sous-sols de la région. En métropole, c'est une autre histoire...

En France, il y a eu une véritable culture minière jusqu'aux années

1980. Elle était forte dans certaines régions, la Lorraine, le Nord-Pasde-Calais, le Sud aussi. Ces régions ont conservé une forte sensibilité en la matière, beaucoup plus grande que d'autres. Comment l'expliquer? D'abord, parce qu'elles sont souvent dans l'incompréhension vis-à-vis des explications hasardeuses ou des approximations qui leur sont données, parfois par les industriels eux-mêmes. Il peut également y avoir des sensibilités locales, liées notamment à la question du

#### « Nous avons la capacité d'exploiter de manière durable et responsable sur les plans environnemental et social. »

« retour », en particulier lorsque les perspectives d'emplois sont trop faibles ou qu'elles ne sont pas suffisamment claires. Enfin, il y a une sensibilité environnementale. Elle est forte en France et cela suppose de l'objectiver. Nous devons admettre que le « risque zéro ex ante » n'existe pas. Etre exigeant sur le plan environnemental, cela veut donc dire avoir un débat démocratique et technique avant d'autoriser un projet. Il nous faut remplacer la culture de la polémique par celle de l'évaluation objective. Il faut être exigeant, c'est le principe du Code minier et de la charte, c'est la raison d'être des enquêtes et des études indépendantes. Certes, ce dispositif d'évaluation est plus lourd qu'aux XIX° ou XX° siècles. Mais nous vivons dans un autre univers : personne ne souhaite se retrouver, dans vingt ou trente ans, avec des réserves d'eau disparues et des nuisances en tout genre.

#### Considérez-vous qu'il y a toujours un risque d'approvisionnement en matières premières en France, en particulier en métaux stratégiques ?

Non. Il est vrai qu'à un moment

donné, la stratégie de certains pays a été d'accumuler des matières premières, ce qui en a fait monter le cours. Le ralentissement des émergents, et en particulier celui de la Chine ces derniers temps, a fait redescendre le cours de ces matières premières et en a réduit les aspects critiques. Je pense par exemple au cuivre. On pouvait craindre un début de tension: celui-ci n'a pas eu lieu. Toutefois, les pouvoirs publics ont le devoir d'anticiper. Notre stratégie se fonde sur trois axes. D'abord, nous mutualisons le risque d'approvisionnement, c'est-à-dire que nous multiplions les pays sources pour ne pas être dépendant d'un seul pays ou d'une seule source. Le deuxième axe concerne les métaux rares et plus critiques qui dépendent parfois d'un ou deux pays seulement. On connaît la sensibilité de l'uranium : nous avons là une vraie stratégie avec notre opérateur Areva. Il en est de même pour le nickel avec un opérateur comme Eramet. Le troisième axe vise à nous réorganiser pour sécuriser certains métaux. Notre dépendance relative à la Russie nous a amenés à réorganiser nos filières industrielles pour la réduire. Nous pourrions constituer des productions de synthèse qui permettent de réduire la dépendance au titane notamment, qui est critique pour la filière aéronautique.



Lire l'intégralité de l'interview sur lesechos.fr

# Standard & Poor's s'adonne à la finance catholique

#### MARCHÉS

Le fournisseur d'indices s'adapte à la demande d'investissement éthique.

Laura Le Saux llesaux@lesechos.fr

La moralisation des investissements financiers continue de faire son chemin, dans le sillage de l'ISR (investissement socialement responsable), et le principal fournisseur mondial d'indices veut en être. Après ses indices d'investissements conformes à la charia, Standard & Poor's vient d'annoncer le lancement d'un indice des valeurs catholiques. S'inspirant du modèle de la finance islamique, ce nouvel indice sera constitué de valeurs déjà membres du S&P 500 « dont les pratiques respectent les règles de l'investissement socialement responsable édictées par la Conférence des évêques des Etats-Unis », précise le communiqué.

Le lancement de cet indice répond à une demande d'investissement éthique florissante. « Il s'agit d'une approche très américaine, qui consiste à exclure certaines activités pour non-conformité à un système de valeurs », décrypte Anne-Catherine Husson-Traore, directrice générale de Novethic. Une approche à différencier « des méthodes utilisées dans l'investissement responsable, qui, en France notamment, reposent davantage sur une sélection positive ou bien des exclusions normatives de certains titres et non de secteurs entiers ».

#### L'environnement absent En l'occurrence, le S&P 500 Catholic Values Index exclura toutes les entreprises réalisant des bénéfices dans des activités liées à l'avortement ou à la contraception, à la production de programmes érotiques ou pornographiques, à l'armement biologique, chimique ou nucléaire, aux mines, au travail



La moralisation des investissements financiers continue de faire son chemin. Photo Shutterstock

des enfants, et à la recherche liée aux cellules souches.

Ces critères d'exclusion laissent donc de côté les problématiques d'environnement, pourtant largement soulevées par différents ordres religieux. Anne-Catherine Husson-Traore s'en étonne : « C'est surprenant, car les grands référents religieux font du climat le grand sujet du moment et on observe un alignement des investisseurs éthiques sur ces positions aux Etats-Unis. » En juin, le Pape François a appelé à « remplacer l'utilisation de combustibles fossiles et accroître des sources d'énergie renouvelables ». En Europe du Nord, les Eglises d'Angleterre et de Suède ont adopté des prises de position similaires sur le climat.

La création de l'indice Standard & Poor's répond donc à une demande différente. Et les entreprises présentes dans le pétrole et le gaz de schiste, dans lesquelles certaines grandes institutions catholiques américaines investissent déjà massivement, pourront être incluses dans l'indice. ■

## en bref

#### Première entrée d'une entité de Samsung à la Bourse américaine

ACTIONS — Le géant sud-coréen Samsung fera en 2016, sans doute au premier semestre, sa première apparition en Bourse à New York, avec une filiale spécialisée dans les biotechnologies. Samsung Bioepis sera introduit sur le Nasdaq afin de lever des fonds destinés à investir dans le domaine des médicaments biosimilaires, l'équivalent générique des médicaments fabriqués selon des procédés biologiques. Il s'agira de la première filiale de Samsung à être cotée aux Etats-Unis. Le groupe Samsung est un conglomérat qui regroupe des activités aussi diverses que l'électronique, la construction navale ou le bâtiment et pour qui les biotechnologies constituent un futur moteur de croissance.

## Chine : les fonds de pension autorisés à investir en Bourse

**GESTION** — Le gouvernement chinois a publié dimanche une directive autorisant les fonds de pension gérés par les autorités régionales à investir en Bourse. La mesure pourrait potentiellement orienter des centaines de milliards de yuans vers les marchés actions chinois, qui viennent de vivre leur pire semaine depuis le mois de juin. Les fonds pourront investir en produits boursiers jusqu'à 30 % de leurs actifs nets, ce qui représente environ 600 milliards de yuans (85 milliards d'euros), selon les estimations des médias officiels chinois. Les investissements des fonds de pension étaient auparavant limités aux dépôts bancaires et aux bons du Trésor.